

Règlement et conditions de participation Journée découverte « Dirt à la Recyclerie » du 22 avril 2019

- La journée découverte « Dirt à la Recyclerie » est une organisation conjointe VP.Organisation / Kevin Meyer / Philippe Cantenot.
- Elle est ouverte à tous à **partir de 15 ans**, avec autorisation parentale pour les mineurs.
- **Chaque participant doit être apte à la pratique du VTT ou du BMX.** VP.Organisation / Kevin Meyer / Philippe Cantenot se réservent le droit de demander aux pratiquants mineurs la présentation d'un certificat médical.
- **Chaque participant pratique sous sa propre responsabilité** et doit être couvert par son assurance personnelle. VP.Organisation est assurés en responsabilité civile professionnelle uniquement pour la découverte du Freestyle Airbag.
- **En cas d'accident, les frais médicaux seront supportés par l'assurance du pratiquant.**
- VP.Organisation / Kevin Meyer / Philippe Cantenot déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration de matériel ou d'équipements individuels.
- **Lors de la pratique, le port du casque est obligatoire.** VP.Organisation / Kevin Meyer / Philippe Cantenot recommandent également le port d'une tenue adaptée : gants, protections, ...
- Les participants doivent se présenter avec un vélo en bon état.
- La restauration lors de cette journée n'est pas assurée par les organisateurs.
- VP.Organisation / Kevin Meyer / Philippe Cantenot se réservent le droit d'écarter un participant du programme d'activité, d'annuler ou de modifier le programme d'activité quelle qu'en soit la cause, pour l'intérêt et la sécurité de la journée et des autres participants.
- En cas de conditions météorologiques défavorables, VP.Organisation / Kevin Meyer / Philippe Cantenot se réservent le droit d'adapter le contenu de la journée aux conditions climatiques voir de l'annuler.
- **Toute inscription à la journée du 22 avril 2019 implique l'acceptation du présent règlement.**

Droit à l'image :

En participant à la journée « Dirt à la Recyclerie » du 22 Avril 2019, je renonce à tous mes droits à l'image concernant les photos et vidéos qui seront prise de moi sur cette journée

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise VP.Organisation / Kevin Meyer / Philippe Cantenot à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies et vidéos prises dans le cadre de la journée « Dirt à la Recyclerie » du 22 Avril 2019.

Les photographies et vidéos pourront être exploitées et utilisées directement par VP.Organisation / Kevin Meyer / Philippe Cantenot, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits.

VP.Organisation / Kevin Meyer / Philippe Cantenot s'interdisent expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée, à l'intégrité ou à la réputation des participants, et d'utiliser les photographies, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que je ne suis pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution de l'autorisation d'utilisation du droit à l'image, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux Français.

Inscription :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : E-Mail :

Personne à contacter en cas d'accident :

N° de téléphone :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement, des conditions d'inscriptions et d'annulation et avoir une assurance responsabilité civile en cours de validité lors de la journée « Dirt à la Recyclerie » du 22 avril 2019

Signature du participant ou représentant légal pour les mineurs.

Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs de prise en charge en cas de secours :

Je soussigné(e), Madame, Monsieur, autorise mon enfant à participer à la journée découverte du 22 avril 2019 et décharge VP.Organisation / Kevin Meyer / Philippe Cantenot en cas d'accident et/ou de vol de son matériel.

J'autorise VP.Organisation / Kevin Meyer / Philippe Cantenot à prendre toute décision concernant les soins d'urgence, d'hospitalisation, ou à faire pratiquer toutes interventions chirurgicales qui s'avèreraient urgentes

Signature du représentant légal